

Aix-en-Provence, le lundi 16 mars 2020

Les doyens de l'académie d'Aix-Marseille

à

Mesdames et Messieurs les inspecteurs du second degré



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Objet : Covid 19 continuité des apprentissages

Eléments communs à utiliser pour toutes communications vers les établissements et les professeurs

Eléments mis à jour le 16 mars 2020 et susceptibles d'évolution.

Objectifs :

- Eviter que toutes les actions soient lancées sans coordination.
- Eviter la saturation, les établissements fonctionnent en service minimum et uniquement sur les fonctions essentielles à la continuité du service.
- Eviter que l'élève se retrouve seul chez lui à tout coordonner et à répondre à des sollicitations parallèles.
- Maintenir un lien et une veille permanente pour pouvoir répondre aux CE à partir de la FAQ du MEN actualisée.
- Etre pragmatique et faire preuve de bon sens.

Principes :

- Rappeler aux enseignants la nécessité d'avoir une coordination de l'action au niveau de chaque classe par le professeur principal à partir du pilotage par le CE.
- Simplifier l'accès aux informations des élèves (consignes de travail, lien d'accès aux ressources, ...) en proposant un plan de travail à l'élève faisant apparaître les différentes disciplines pour éviter les sollicitations parallèles et laisser l'élève seul face à une organisation à construire chez lui.
- Proposer un plan de travail qui permet de mettre en place un échange régulier de documents planifié entre les professeurs et les élèves (dans les 2 sens : envoi du professeur et retour des élèves vers le professeur). L'objectif étant de ne pas envoyer tous les éléments d'un seul coup.
- Privilégier dans un premier temps les activités permettant de maintenir les acquis des élèves et leur permettre d'entrer dans de nouvelles modalités d'apprentissage.
- Demander un travail sur des points précis à partir de consignes simples et explicites. L'attention des professeurs doit être portée sur le fait de ne pas être trop ambitieux dès le départ.
- Organiser en équipe pédagogique le travail régulier de l'élève sur les différentes disciplines, des échanges réguliers entre professeurs sont nécessaires.
- Monter progressivement en charge en diversifiant les outils mobilisés par les élèves :
 - a. Utiliser dans un premier temps uniquement les outils classiques : ENT, PRONOTE, ...
 - b. Proposer l'utilisation des ressources en ligne (CNED cours en ligne en auto-formation ou autres) sans interaction directe professeur-élève dans un premier temps.
 - c. Utiliser l'outil classe virtuelle du CNED dans un second temps. Limiter le temps de classe virtuelle avec quelques temps essentiels et la régulation du travail avant tout. Définir en amont un objectif précis à chacune de ces interventions.

Remarques particulières sur les classes virtuelles :

- Les professeurs doivent avoir conscience des difficultés pour des élèves de suivre une classe virtuelle, seuls chez eux.

Rectorat

Inspecteurs du second degré

Dossier suivi par
Magali Robaglia
Doyenne des
IEN ET-EG-IO
Téléphone
07 83 81 19 83

Mél.

Magali.robaglia
@ac-aix-marseille.fr

Pierre Rigat
Doyen des IA-IPR

Téléphone
06 07 60 06 01

Mél.

Pierre.rigat
@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1



2/2

- Les classes virtuelles ne doivent pas être trop nombreuses pour laisser à l'élève le temps de travailler et d'avoir des activités diversifiées tout au long de la journée.
- Il est nécessaire d'avoir créé une seule classe virtuelle par groupe classe afin que les élèves utilisent toujours le même lien pour s'y rendre en fonction du plan de travail qui lui est donné par l'équipe.
- L'équipe pédagogique doit avoir un travail concerté pour organiser et animer la classe virtuelle en fonction du plan de travail donné.
- Conseil pratique : le professeur principal crée une classe virtuelle pour un groupe classe et transmet le lien « modérateur » à chacun de ses collègues. Pour que les élèves n'aient qu'un seul lien à utiliser, seul le lien créé par le professeur principal (en son nom) sera utilisé. L'animation de cette classe virtuelle sera prise en charge par l'équipe pédagogique en fonction du plan de travail établi.
- Un trop grand nombre de classes virtuelles pendant la journée est contre-productif, l'équipe pédagogique doit choisir les priorités de chaque journée.

Préconisations des inspecteurs aux professeurs :

Le travail doit être fait à 2 niveaux :

1. Au niveau de l'équipe pédagogique pour :
 - Construire un plan de travail commun, cohérent et partagé entre tous les enseignants d'une même classe.
 - Identifier les priorités dans le travail à faire car tout ne pourra pas être fait en même temps ; adapter les consignes du travail demandé au contexte actuel.
 - Maintenir des temps d'échanges réguliers dans l'équipe pédagogique
2. Au niveau disciplinaire :
 - S'approprier les ressources disponibles : leurs documents, sites disciplinaires, CNED, ressources éditeurs ouvertes, ... pour choisir les ressources et activités adaptées aux objectifs spécifiques à cette période d'enseignement.
 - Porter une attention particulière sur les voies technologiques et professionnelles ou tout autre enseignement pour lesquels les ressources en ligne sont actuellement insuffisantes. Les professeurs utiliseront massivement leurs ressources.
 - Utiliser les sites disciplinaires en s'appuyant sur les webmestres pour partager les ressources disponibles.
 - S'inscrire dans le plan de travail de l'équipe pédagogique en proposant des interactions régulières professeurs-élèves mais coordonnées avec les autres enseignants pour ne pas mettre l'élève en sur-sollicitation.
 - Maintenir des temps d'échanges réguliers dans l'équipe disciplinaire.

Il est important qu'un échange régulier, par mail, par téléphone ou tout autre moyen de communication soit maintenu entre nous,
Nous restons disponibles pour toute question.

Magali Robaglia
Pierre Rigat
Doyens